



Flux électronique de facturation XML

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Guide Pratique V 1.3

Direction Marketing

Tour EDF – 20, Place de La Défense – 92050 Paris La Défense cedex

www.edfentreprises.fr

SA au capital de 1 551 810 543 – 552 081 317 R.C.S. Paris



Version	Date	Evolution(s) essentielle(s)
1.0	18 mars 2011	Première version diffusée
1.1	20 février 2013	Ajout d'information sur la dématérialisation fiscale et corrections diverses
1.2	15 avril 2013	Corrections diverses
1.3	10 juin 2020	Mises à jours diverses

Vous avez un projet d'automatisation du traitement de vos factures EDF, découvrez l'offre Flux électronique de facturation en détail.

- Vous avez un projet d'automatisation des données des factures d'EDF dans votre système comptable afin de réduire le coût de traitement de celles-ci
- Vous avez un projet de gestion énergétique de vos bâtiments
- Vous souhaitez recevoir vos données de factures sous forme d'un flux de données structuré afin que la traduction soit pérenne et complète
- Ce flux doit être probant, fiable et remplacer la facture papier pour être compatible avec vos objectifs de simplification de votre processus de gestion des factures
- Vous souhaitez connaître les points spécifiques relatifs aux factures délivrées par EDF
- Vous souhaitez connaître les modalités pratiques de mise en œuvre de ce service

Ce guide a été réalisé pour vous donner tous les détails nécessaires à la conduite de votre projet. Le service est disponible quel que soit l'offre de fourniture que vous avez souscrite : tarifs réglementés (électricité) ou nouvelles offres (électricité ou gaz).

Les documents associés sont :

- Le **guide technique XML** qui définit dans le détail comment les factures EDF sont traduites au format XML
 - La **table de correspondance** des codes articles au format EAN utilisés dans les factures des nouvelles offres d'EDF
- Retrouvez ces documents sur notre portail www.edfentreprises.fr dans la rubrique *FAQ / Je souhaite automatiser le traitement des données de facturation de mes différents sites* ou en saisissant le mot clé XML dans le moteur de recherche mis à disposition.

Lexique des termes utilisés dans ce guide :

- **Flux électronique de facturation** : nom de l'offre d'EDF consistant à dématérialiser les factures d'énergie afin de mettre à disposition de nos clients des flux de facturation utilisables dans des traitements informatiques (intégration ERP ou gestion énergétique des bâtiments). La norme XML est utilisée pour porter ces données de facturation dans les flux qui sont adressés à nos clients via un réseau à valeur ajoutée.
- **EDI** : Echange de Données Electroniques, pouvant se faire dans un certain nombre de formats normés (Edifact, XML,...)
- **NO** : terme EDF pour Nouvelle Offre qui correspond aux contrats de fourniture d'énergie qu'EDF propose à ses clients pour l'électricité et le gaz naturel depuis l'ouverture des marchés de l'énergie.
- **OH** : terme EDF pour Offre Historique qui correspond aux contrats de fourniture d'alimentation électrique du marché régulé : Tarif Bleu.
- **XML** : Universal Business Language Invoice 2.0 d'OASIS : Norme internationale la plus complète décrivant des modalités techniques pour l'échange de données informatisées (EDI).

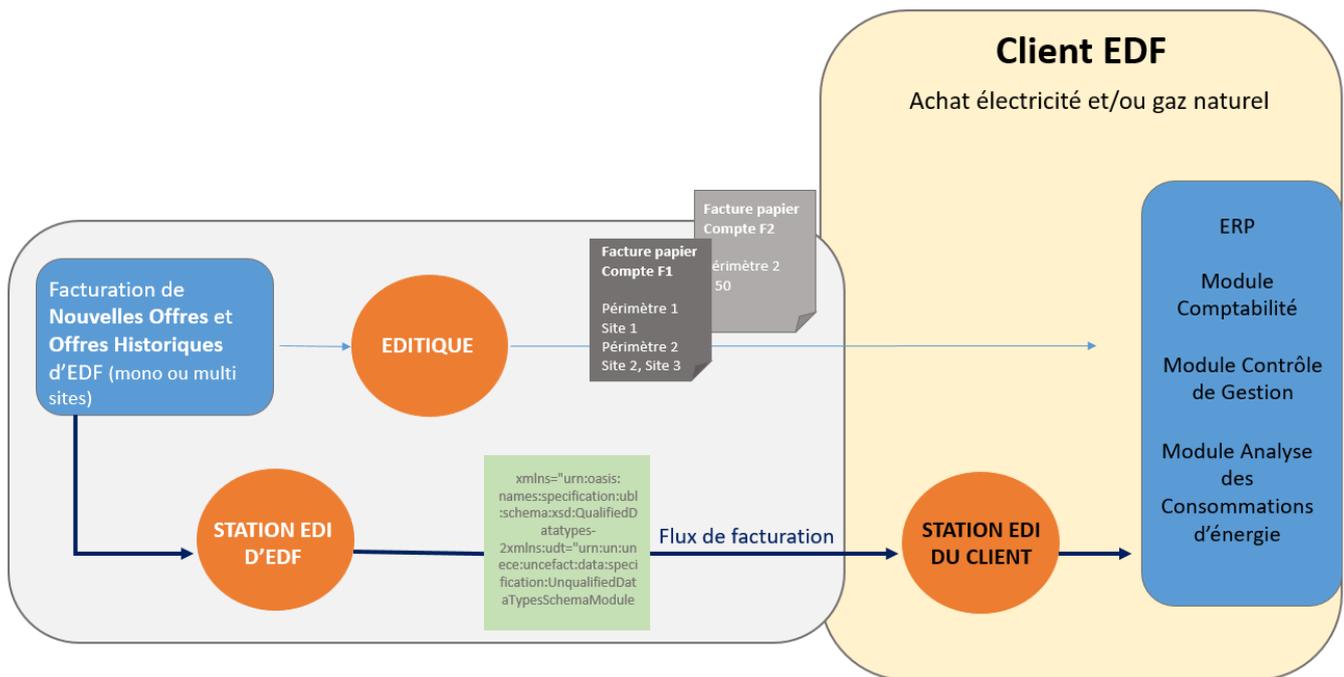
- **RVA** : Réseau à Valeur Ajoutée : Réseau permettant de faire communiquer des systèmes d'informations hétérogènes entre eux en apportant des fonctionnalités supplémentaires de sécurité dans l'échange des flux.
- **ERP** : En anglais « Enterprise Resource Planning », aussi appelés « Progiciels de Gestion Intégrés (PGI) ». Ces applications regroupent l'ensemble des activités d'une entreprise (dans le cas présent la comptabilité, le contrôle de gestion) autour d'un même système d'information.
- **Code lieu-fonction ou code EAN client** : Code à 13 chiffres qui identifie une entreprise en tant que telle et qui est attribué par la société GENCOD EAN France.
- **Site** : Terme générique représentant selon les cas et la terminologie des gestionnaires de réseaux :
 - Un PDL (point de livraison) avec un compteur pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 36kVA.
 - Un PADT (point d'application de la tarification) pouvant dans certains cas regrouper les données de plusieurs compteurs, pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA.

Mise à jour : ce document sera mis à jour aussi souvent que nécessaire. Si vous constatiez des écarts par rapport à la réalité, merci de faire part de vos remarques à votre interlocuteur commercial EDF.

Table des matières

1. Description du service XML.....	5
1.1 Qu'est-ce qui est transmis dans le Flux électronique de facturation ?.....	5
1.2 Factures dématérialisées fiscalement.....	6
1.3 XML UBL invoice 2.0, la norme de structuration de données de factures utilisée par EDF.....	6
1.4 Un échange informatique sécurisé.....	7
1.5 Quand les éléments de facture sont-ils envoyés ?.....	7
1.6 Schéma général.....	8
1.7 Des échanges via un Réseau à Valeur Ajoutée (RVA) pour des échanges fiables et sécurisés.....	8
1.8 Qu'est-ce qu'une station d'échange de données informatisées « EDI » ?.....	9
1.9 Fréquence d'échanges.....	9
1.10 Engagement de pérennité du flux facture d'EDF.....	9
1.11 Coûts du service EDF.....	10
1.12.1 Description des différentes phases opérationnelles.....	10
1.12.1.1 Contractualisation du service.....	10
1.12.1.2 Mise en production du service.....	11
1.12.1.3 Vie du service.....	11
1.12.2 Le paramétrage du service Flux électronique de facturation côté EDF.....	11
1.12.2.1 Votre code EAN client aussi appelé Lieu-Fonction.....	11
1.12.2.2 Votre adresse d'envoi des données.....	12
1.12.2.3 Modifications en cours de contrat.....	12
1.12.2.4 Phase de test.....	13
2. Autour de votre projet EDI.....	13
2.1 Etude d'opportunité.....	13
2.2 La facture EDF est complexe mais regorge d'informations pour vos actions de MDE (Maitrise de Demande Energétique).....	14
2.3 Conseils pour les réalisateurs de l'interface informatique.....	15

1. Description du service XML



Toutes les offres EDF sont couvertes par le Flux électronique de facturation.

1.1 Qu'est-ce qui est transmis dans le Flux électronique de facturation ?

Tout point de livraison donnant lieu à émission d'une facture par Flux électronique de facturation est identifié par quatre identifiants dans le flux client d'EDF. Ces identifiants sont :

- L'identification du destinataire de la facture (13 caractères – code lieu-fonction EAN)
- L'identification propre au destinataire de son point de livraison (fortement conseillé). Celui-ci peut être alphanumérique et comprend 18 caractères au maximum (les caractères « + », « : », « ' », « / » sont interdits)
- L'identifiant légal : référence d'acheminement de l'électricité (quand elle existe)
- La référence interne commercialisateur

Le flux électronique comporte les données de facturation identiques à celles de la facture papier (mono ou multi sites) ainsi que des informations commerciales, réglementaires et informatives.

Vous retrouverez dans le FEF les éléments de votre facture papier mono site :

- D'un recto, comportant les obligations légales, le mode et la date de paiement, les montants ainsi que les taxes et contributions
- D'un verso, détaillant les éléments de facturation de la fourniture d'énergie par sous-périmètre de produit (électricité, gaz naturel) choisi dans le contrat

Vous retrouverez dans le FEF les éléments de votre facture papier multi site :

- D'une page de synthèse comportant les obligations légales, le mode et date de paiement, les montants ainsi que les taxes et contributions
- D'une annexe détaillant les éléments de facturation de la fourniture d'énergie par sous-périmètre de produit (électricité et gaz naturel) choisi dans le contrat
 - Un sous-périmètre est un groupe de points de consommation disposant des mêmes conditions d'offre
- D'une annexe détaillant les éléments de facturation liés à l'Utilisation du Réseau de Distribution
 - Les frais d'Utilisation du Réseau de Distribution sont reversés au gestionnaire de réseau de distribution alimentant chaque point de consommation. L'ensemble des frais de ce type est regroupé dans cette annexe. Chaque commercialisateur est tenu de le faire figurer dans la facture
- D'une annexe détaillant site par site, les éléments de facturation liés à la fourniture d'énergie, son acheminement et les taxes associées
 - Les montants facturés relatifs aux produits consommés sur chacun des points de consommation sont affichés en intégralité

En cas de dématérialisation fiscale, une signature électronique est ajoutée au flux électronique afin de sécuriser celui-ci.

1.2 Factures dématérialisées fiscalement

Le service Flux électronique de facturation XML est proposé suivant deux options possibles :

- **La dématérialisation « simple »** : le flux de facturation XML est adressé à nos clients au travers du réseau RVA en complément de la facture papier qui reste le document faisant foi auprès de l'administration fiscale française
- **La dématérialisation « fiscale »** : le flux de facturation XML est certifié au moyen d'une signature électronique par la station EDI d'EDF afin de garantir la sécurité du flux (non altération du flux durant l'acheminement et garantie de l'émetteur) et permettre l'arrêt de l'envoi papier de la facture. Dans ce cas, c'est le flux signé qui fera foi auprès de l'administration fiscale française (article 289-V du code général des impôts). Cette signature incluse directement dans le flux XML permet à nos clients qui le souhaitent, de vérifier l'authenticité des informations reçues au travers de la chaîne de diffusion (Réseau RVA EDF, partenaire Client, etc.)

1.3 XML UBL invoice 2.0, la norme de structuration de données de factures utilisée par EDF

Les factures sont transmises sous forme de fichiers respectant la norme XML Invoice 2.0, norme internationale de présentation de données. Traduite en Flux électronique de facturation, voici un exemple d'entête du flux de facturation EDF :

```
<?xml version="1.0" encoding="ISO-8859-15" standalone="no"?><?xml-stylesheet type="text/xsl"
href="https://one.edf.fr/sites/default/files/documents/ebxml_edf_visualiseur_v03.05.xsl"?><Invoice
xmlns="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:Invoice-2" xmlns:cac="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonAggregateComponents-2"
xmlns:cbc="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonBasicComponents-2"
```

```

xmlns:ext="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonExtensionComponents-2" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xsi:schemaLocation="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:Invoice-2 UBL-Invoice-2.1.xsd">
  <ext:UBLExtensions>
    <ext:UBLExtension>
      <ext:ExtensionURI>urn:oasis:names:specification:ubl:profile:dsig:signature</ext:ExtensionURI>
      <ext:ExtensionContent>
        <sig:UBLDocumentSignatures xmlns:sac="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:SignatureAggregateComponents-2"
          xmlns:sbc="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:SignatureBasicComponents-2"
          xmlns:sig="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonSignatureComponents-2">
          <sac:SignatureInformation>
            <cbc:ID>urn:oasis:names:specification:ubl:signatures:1</cbc:ID>
            <sbc:ReferencedSignatureID>VITF</sbc:ReferencedSignatureID>
            <ds:Signature xmlns:ds="http://www.w3.org/2000/09/xmldsig#" Id="Signature1">

```

Le document « XML – Guide technique » pour les clients accompagne ce document. Il est remis au client à l'intention des équipes informatiques qui doivent traiter le flux de données d'EDF pour le convertir en données exploitables par son ERP ou système comptable.

La traduction d'une facture dans la norme XML UBL Invoice 2.0 présente les avantages suivants :

C'est une norme internationale qui garantit la cohérence des principes et la syntaxe utilisée pour notre traduction

- Sa parfaite compatibilité avec des modes de transmission de données sécurisés
- La possibilité de dématérialiser fiscalement les factures traduites

Le guide technique définit les segments dans lesquels vont se trouver les différentes informations de la facture EDF.

Retrouvez les guides techniques et tables de codes sur notre portail www.edfentreprises.fr dans la rubrique FAQ / *Je souhaite automatiser le traitement des données de facturation de mes différents sites* ou en saisissant le mot clé « XML » dans le moteur de recherche mis à disposition.

1.4 Un échange informatique sécurisé

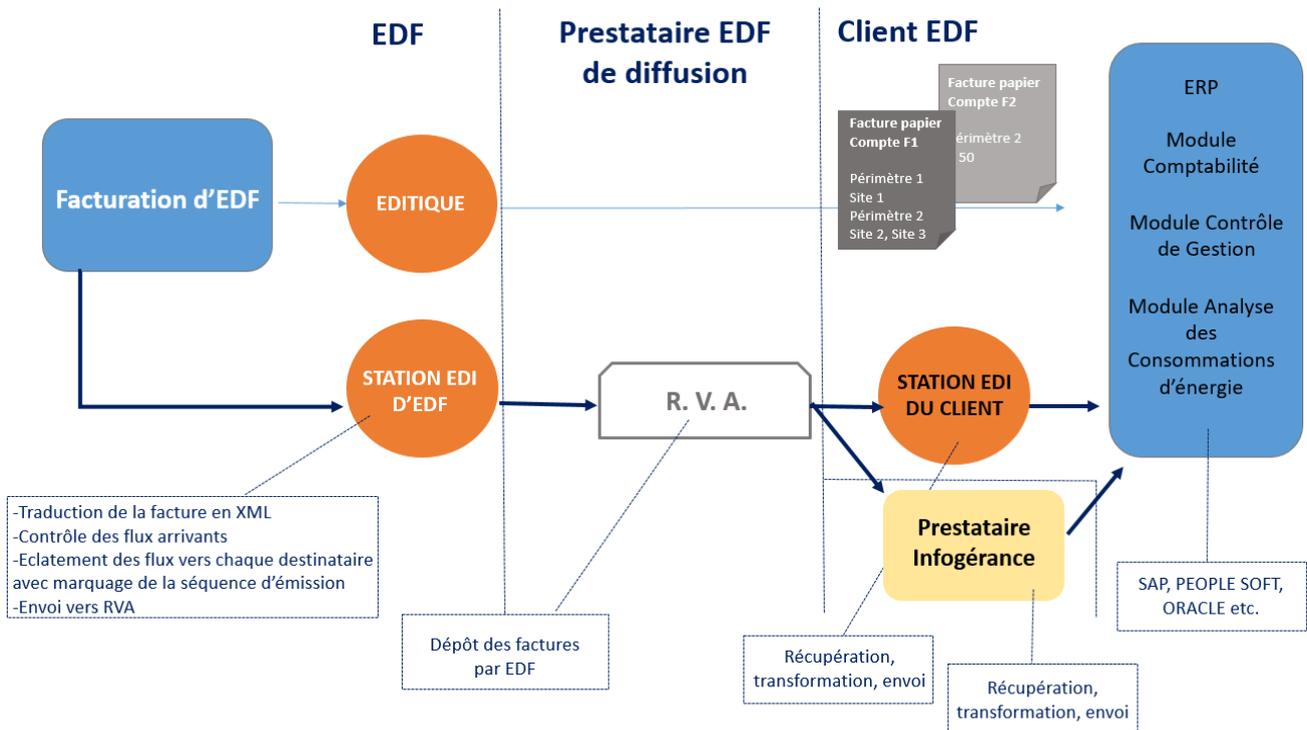
Le service Flux électronique de facturation repose sur le principe de transmission électronique entre EDF comme émetteur et un récepteur qui peut être le client final ou un partenaire du client. Cette transmission est réalisée de manière asynchrone. Ce type de réseau assure au récepteur la fiabilité et la sécurité nécessaire pour l'échange de documents aussi sensibles que les données de factures. Le réseau RVA permet entre autre une traçabilité des échanges effectués.

L'envoi d'une facture EDF sous forme de flux XML dématérialisé fiscalement prévoit l'ajout d'une signature électronique au flux XML permettant de garantir l'origine EDF du flux et son intégrité entre son émission sur le réseau RVA et sa réception par l'entité cliente chargée de traiter les données informatiques du flux.

1.5 Quand les éléments de facture sont-ils envoyés ?

La facture papier est d'une manière générale émise une fois par mois. Le flux électronique XML associé à la facturation est envoyé vers le client (ou son partenaire) à J+2 par rapport à la date de facturation.

1.6 Schéma général



L'offre EDF permet au client soit de traiter lui-même les flux qui lui sont adressés, soit de recourir à un prestataire proposé par EDF ou choisi par le client lui-même.

1.7 Des échanges via un Réseau à Valeur Ajoutée (RVA) pour des échanges fiables et sécurisés

Dans le cadre du Flux électronique de facturation, la mise à disposition de vos données de factures d'énergie doit être :

- Fiable et souple afin de vous permettre de récupérer vos factures sans perte de données quand vous le souhaitez
- Multi-utilisateurs pour proposer ce service à tous nos clients
- Sécurisée, car les achats d'énergie de nos clients sont stratégiques

EDF propose l'envoi des factures en flux électronique de facturation XML via les protocoles AS2 ou CFT et au travers de son prestataire de diffusion.

Le principe général est qu'entre la station d'émission (EDF) et la station de réception (client) via le RVA, il y ait une sécurisation totale :

- Pas de perte de messages
- Pas de doublon
- Pas d'altération des informations émises
- Confidentialité (un message envoyé à un destinataire n'est pas accessible par d'autres usagers du RVA)

Comme les échanges sont asynchrones, les messages sont conservés sur le RVA, tant que le destinataire ne les a pas retirés. Un message soutiré mais perdu dans le traitement ultérieur par le système informatique du client peut toujours être redemandé au RVA.

Un fichier XML ne peut contenir qu'une seule facture, chaque client peut donc recevoir plusieurs fichiers quotidiennement.

Réseaux et modes de communication compatibles

EDF, au travers de son prestataire de diffusion, propose l'envoi des flux suivant le protocole AS2.

Le client doit retourner la fiche de liaison correspondante complétée de ses données techniques.

La fiche de liaison contient les paramètres techniques du prestataire de diffusion d'EDF, elle permet donc une fois complétée de déclarer mutuellement les deux partenaires sur le réseau choisi.

La mise en service d'un abonnement est rapide, de l'ordre de quelques jours.

Un test de connectivité peut être demandé afin de vérifier le bon fonctionnement du réseau : il faut pour cela en faire la demande à dc-fef-services1@edf.fr

Informations à fournir à EDF pour la connexion

En fonction du protocole de connexion choisi, voir au §1.12.2 les informations à transmettre à EDF.

1.8 Qu'est-ce qu'une station d'échange de données informatisées « EDI » ?

Une station « EDI » est l'ensemble des matériels et logiciels qui rendent possible la gestion des échanges en mode flux électronique. Le choix du Réseau à Valeur Ajoutée suppose de prendre un abonnement à ce service et conditionne la gamme des moyens informatiques à mettre en œuvre.

Une station « EDI » peut être par exemple :

- Un ordinateur chargé de réceptionner les fichiers XML et de les traiter
- Un ensemble de logiciels :
 - L'outil d'accès au RVA qui gère le protocole choisi par le client
 - Un logiciel de traduction de messages qui transforme les flux au format XML comportant les factures dans un format interne
 - Une procédure de transfert des informations reçues et sélectionnées sur la station « EDI » vers le système d'information du client

1.9 Fréquence d'échanges

Dès qu'une facture est émise, le message flux électronique de facturation correspondant est mis à disposition sur le RVA.

Le soutirage est de la responsabilité du client, au rythme qu'il souhaite en fonction d'un optimum économique ou de son rythme de traitement.

Soutirer chaque jour permet d'utiliser au plus vite les informations reçues et ainsi de détecter au plus vite des anomalies éventuelles.

1.10 Engagement de pérennité du flux facture d'EDF

EDF respecte les normes XML qui comportent par convention un marquage de version

Le délai entre l'arrivée d'une évolution et son annonce seront d'au moins 3 mois

1.11 Coûts du service EDF

Le service Flux électronique de facturation est un service payant, faisant l'objet d'un devis.

1.12.1 Description des différentes phases opérationnelles

1.12.1.1 Contractualisation du service

	Phase	Action EDF	Hors champ EDF
A.1	Validation de l'intérêt pour le Flux électronique de facturation	Echanges avec votre interlocuteur commercial	
A.2	Remise des documents : Guide technique XML, Guide pratique	Remise par votre interlocuteur commercial : -Guide technique XML : traduction de la facture -Liste des codes EAN -Habilitation au site internet où les guides techniques sont mis à jour -Guide pratique -Factures d'un client fictif traduites en XML	
A.3	Choix d'un prestataire pour la traduction	EDF peut vous transmettre les noms et coordonnées de nos partenaires traitant déjà des flux électroniques de facturation	NEOVACOM, SERENSIA, etc.
A.4	Choix d'un réseau parmi ceux proposés par EDF		
A.5	Abonnement GENCOD EAN France pour obtenir un code lieu-fonction		Contacteur GENCOD Cf. 1. 12. 1
A.6	Sollicitation d'un appui technique sur la traduction XML	Possibilité d'une conférence téléphonique avec un expert EDF en cas de difficulté sur le guide technique. Par la suite, vous pouvez adresser directement vos questions techniques à la BAL : dc-fef-services1@edf.fr	
A.7	Obtention des mandats vous autorisant à recevoir des informations appartenant aux signataires des contrats de fourniture (lorsque nécessaire)	Mandats à remettre à votre interlocuteur commercial EDF	
A.8	Proposition commerciale	Votre interlocuteur commercial EDF vous remet le contrat où sont précisés : -Vos paramètres de connexion -La liste de vos comptes commerciaux -Votre code lieu-fonction	

1.12.1.2 Mise en production du service

	Phase	Action EDF	Hors champ EDF
B.1	Paramétrage de production pour tests	Sous 2 semaines après réception : -De la liste de sites (Tests) -De la fiche de liaison technique -Paramétrage de votre adresse chez le prestataire de diffusion	
B.2	Tests de connexion	Envoi de la/des factures tests à votre intention via le RVA et protocole choisi	Réception par votre service informatique ou votre éventuel prestataire
B.3	Validation de votre capacité à traduire et à insérer les données dans votre SI		Tests à réaliser avec votre prestataire ou votre service informatique
B.4	Autorisation d'émettre les factures	Nous commencerons l'émission des données de vos factures réelles en XML après réception du contrat signé et dès lors que vous aurez donné votre autorisation	
B.5	Production établie	Envoi automatique des données de factures à J+3 après émission de la facture papier	Réception et traduction par votre éventuel prestataire

1.12.1.3 Vie du service

	Phase	Action EDF	Hors champ EDF
C.1	Demande de suspension d'envoi de flux	Ecrire au Service gestion du service FEF en transmettant la fiche anomalie à dc-fef-services1@edf.fr	
C.2	Flux attendu incomplet en nombre de factures	Idem ci-dessus	
C.3	Le contenu du flux XML est différent de celui de la facture papier ou est incomplet en terme de données (unités, quantité, taux,...)	Ecrire à l'assistance technique : dc-fef-services1@edf.fr	
C.4	-Evolution du périmètre ou des paramètres contractuels -Changement de code lieu-fonction -Changement d'adresse électronique d'envoi	Contactez votre interlocuteur commercial pour faire un avenant à votre contrat de service. Pour le changement de code lieu-fonction contactez : dc-fef-services1@edf.fr	

1.12.2 Le paramétrage du service Flux électronique de facturation côté EDF

1.12.2.1 Votre code EAN client aussi appelé Lieu-Fonction

EDF a fait le choix d'utiliser le standard de communication EAN pour les raisons suivantes :

- C'est un standard neutre
- Il repose sur des règles d'identification universelles des objets et des entreprises
- C'est un code utilisable dans tous les échanges avec tous les fournisseurs ou clients

- Il est largement répandu dans le monde (+ 6 milliards de codes GS1 scannés chaque jour)

L'accès au RVA pour récupérer les factures EDF au format XML nécessite que vous ayez un code lieu-fonction (ou code EAN Client). Ce dernier est distribué par GS1 France (anciennement GENCOD EAN France) sur simple demande de formulaire auprès de cette société si votre société n'en possède pas déjà un.

Qu'est-ce qu'un lieu-fonction ?

Un lieu-fonction désigne une entreprise ou tout service d'une entreprise qui participe au titre d'une ou plusieurs fonctions à la réalisation d'une transaction commerciale. Cette fonction peut être administrative, commerciale, logistique, ou financière (services commandes, facturation, comptabilité, expédition, lieu de réception, etc.)

Le code lieu-fonction est identifié par un code EAN International à 13 positions.

Vous pouvez utiliser le douzième caractère du code lieu-fonction pour faire des sous-ensembles de comptes de facturations, si ces sous-ensembles correspondent à des entités juridiquement différentes (ex : filiales) ou fonctionnellement différentes.

A chacune de vos entités correspondant à des Comptes de Facturation sera(ont) affecté(s) votre (vos) codes lieu(x)-fonction(s).

Pour obtenir un code lieu-fonction, contactez l'organisme :

GS1 France Téléphone : 01 40 22 18 00

21 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

1.12.2.2 Votre adresse d'envoi des données

En annexe du contrat du service Flux électronique de facturation, seront indiquées les informations suivantes :

- Les références des comptes de facturation à inclure dans le service
- Remplir la fiche de raccordement :



FicheConnectiqueAS
2generix V2 1.docx

L'équipe informatique EDF paramètre ensuite votre adresse

1.12.2.3 Modifications en cours de contrat

Ajout de sites : si un site est ajouté dans le périmètre de sites desservis faisant l'objet d'un service Flux électronique de facturation, ses factures seront transmises en XML dès activation du service par EDF (voir délais de prise en compte dans le contrat de service).

Modification des codes sites pour la facturation multi sites : sur le site www.edfentreprises.fr vous avez la possibilité de modifier les codes propres à vos sites. Les modifications de ces informations sont répercutées sur les factures suivantes.

1.12.2.4 Phase de test

Préalablement à la mise en œuvre effective des échanges de données informatiques des factures EDF, il est nécessaire d'effectuer des tests sur les systèmes informatiques pour s'assurer du bon fonctionnement de toute la chaîne (sur la base de factures fictives). Les tests suivants sont conseillés avant la date d'effet de votre contrat de service :

Test d'envoi

- Dès communication de vos paramètres et sur votre demande EDF pourra envoyer un message test afin de contrôler le bon paramétrage de votre adresse.

Tests de traduction

- Avant l'envoi de vos premières données de factures de votre Nouvelle Offre nous pourrons mettre à votre disposition un exemple de facture proche de l'offre de fourniture que vous aurez choisie, afin de vous permettre de tester avec votre éventuel prestataire :
 - La récupération des données – si l'envoi se fait vers votre station. Cet envoi test peut également vous être envoyé par mail
 - La traduction des données
 - L'alimentation des chaînes de traitement utilisant des extraits des flux XML
- L'activation sur service Flux électronique de facturation avec dématérialisation fiscale entraîne l'arrêt de la production et l'envoi de la facture papier. Le flux de facturation signé devient donc l'unique support faisant foi auprès de l'administration fiscale française. Il est donc important que le traitement de ces flux soit pleinement fonctionnel pour le client.

Plusieurs phases de tests sont donc nécessaires sur la plate-forme EDI du client (ou de son partenaire) avant de basculer vers le service FEF souhaité :

- Tests et validation de la bonne réception des flux sur réseau RVA suivant le protocole choisi
- Tests et validation du chargement, traitement et intégration des flux suivant l'usage attendu du client (période conseillée de 6 mois au travers de « factures de clients fictifs » fournies par EDF ou d'activation du service FEF XML « simple » qui ne remet pas en cause l'envoi des factures papiers)
- Tests et validation du format de dématérialisation « fiscale » qui diffère légèrement du format dématérialisation « simple » de par l'ajout d'une signature électronique dans le flux XML lui-même afin de sécuriser l'échange.

2. Autour de votre projet EDI

2.1 Etude d'opportunité

L'approche du service Flux électronique de facturation est fonction de votre expérience en matière d'EDI.

Si vous traitez déjà des factures dans votre comptabilité par flux électronique de facturation, le flux XML d'EDF n'apporte aucun changement car la norme XML permet d'homogénéiser les traitements. Il convient toutefois d'intégrer les spécificités des factures d'électricité.

En cas de facturation multi sites, il faut souligner qu'il est possible de réaliser un traitement de comptabilité analytique fin à partir de vos numéros d'imputation comptable propre au point de livraison, que vous pouvez faire apparaître sur les factures et dans les flux.

Si vous n'avez pas d'expérience en Flux électronique de facturation, il faut étudier les gains escomptés.

Pour cela, il faut analyser les circuits d'une facture EDF, voir qui contrôle, qui la conserve (avec photocopie le cas échéant), voir quelles sont les informations qui sont saisies...

2.2 La facture EDF est complexe mais regorge d'informations pour vos actions de MDE (Maitrise de Demande Energétique)

Plusieurs raisons font que la facture EDF est complexe. Voici quelques-uns des points spécifiques à la facture d'énergie :

- La facture multi sites d'EDF est conçue pour regrouper les données de plusieurs sites.
- L'énergie est un produit pour lequel il n'y a pas de bon de livraison. La quantité livrée n'est pas prédéterminée, il n'y a pas de bon de commande mais un contrat
- Les volumes livrés, peuvent être subdivisés par période (heures creuses et heures pleines), par saison (hiver, été) en fonction de l'offre
- Les périodes sur lesquelles sont agrégées les consommations d'un site, ne sont pas garanties identiques d'un site à l'autre car dépendent des rythmes de relevés de consommation sur tout le territoire
- Le mode de valorisation de l'énergie peut prendre de multiples formes en fonction des besoins du client : prix d'énergie avec engagements de consommation, abonnement + prix d'énergie, possibilité de demander des découpages saisonniers ou horosaisonniers. Prix incluant l'acheminement ou prix dissocié, prix pour les dépassements de puissance souscrite etc.
- La consommation d'énergie constitue une assiette pour la valorisation de taxes propres à l'énergie : TCFE, TICGN, ou Contributions au Service Public de l'Electricité
- L'affichage de la part qui doit être reversée aux gestionnaires de réseau de distribution est obligatoire pour le commercialisateur

Pour chacun des articles facturés, EDF tient à jour une liste des codes articles EAN qui peut vous être remise en même temps que le guide technique.

En plus de l'intégration automatique des paramètres communs à toutes les factures, vous pourrez vous constituer une base de données afin de détecter les modes de consommation singuliers, et envisager des actions de maîtrise de consommation d'énergie.

2.3 Conseils pour les réalisateurs de l'interface informatique

Utilisation des données des factures

Après avoir réfléchi à l'utilisation des données dans votre système d'information, il faut se reporter aux images des factures papier fournies dans le guide technique.

L'en tête et le pied de facture sont communs à tous les types de Nouvelle Offre. Au niveau des articles, il faut se reporter à la table de correspondance livrée avec le guide technique.

En XML, un article est :

- Un code article EAN et son libellé
- Une quantité ou assiette
- Un prix unitaire ou taux
- Un montant hors taxe
- Un taux de TVA

Récupération des guides techniques à jour

Les guides techniques nécessaires pour le Flux électronique de facturation et documents associés ainsi que les tables de codes articles doivent vous être remis en même temps que ce guide. Ceux-ci sont régulièrement mis à jour. Vous pouvez les retrouver sur notre portail <http://www.edfentreprises.fr/> dans la rubrique FAQ/Je souhaite automatiser le traitement des données de facturation de mes différents sites ou en saisissant le mot clé XML dans le moteur de recherche mis à disposition.

ASSISTANCE TECHNIQUE :

Pour toutes vos questions sur la structure, problèmes de réception, soucis d'intégration des flux, merci de nous contacter à l'adresse suivante : dc-fef-services1@edf.fr